

## Ouverture de la Grande Commission France-Chine

Lundi 26 novembre à 14 h 30

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Madame la présidente de la commission des Affaires étrangères,

Monsieur le vice-président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale de Chine, cher ZHANG Zhijun,

Monsieur le président du groupe d'amitié France-Chine, cher Buon TAN,

Mesdames et messieurs les parlementaires de France et de Chine, chers collègues,

Mesdames, messieurs,

Je suis très heureux d'ouvrir cette nouvelle session de la Grande Commission France-Chine. Celle-ci aura bientôt dix ans mais c'est la première fois que j'ai l'honneur de l'accueillir ici, en tant que Président de l'Assemblée nationale, et c'est aussi sa première

réunion depuis le renouvellement de l'Assemblée nationale française en 2017 et celui de l'Assemblée populaire nationale en 2018.

J'ai donc voulu saisir l'occasion qui m'est aujourd'hui donnée de **réaffirmer devant vous mon attachement au dynamisme des échanges bilatéraux entre nos deux assemblées.**

Le débat interparlementaire, en effet, est indispensable. Entre législateurs chinois et français, il est toujours amical et courtois, même lorsque des divergences restent à surmonter. De part et d'autre, nous œuvrons à l'intérêt général, forts d'une expérience que nous tirons de notre enracinement territorial. **Il faut continuer dans cette voie.**

J'observe d'ailleurs que les relations parlementaires franco-chinoises sont denses et nourries. Outre cette Grande Commission qui nous réunit chaque année, les nombreux échanges entre nos groupes d'amitié viennent également nourrir le dialogue entre nos deux assemblées. **Je veux à cet égard saluer le dynamisme et l'action de notre collègue Buon TAN,** toujours disponible pour rapprocher Pékin et Paris.

J'ai moi-même rencontré il y a deux semaines M. Ji Bingxuan, vice-président du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale.

**Le travail de la Grande Commission s’inscrit par ailleurs dans le cadre de relations bilatérales très soutenues à tous les niveaux.**

En janvier dernier, en effet, le Président MACRON s’est rendu en Chine pour une visite d’État qui a permis de fixer les grandes lignes de notre action pour le futur. En juin, le Premier ministre, Édouard Philippe, est venu à son tour ; et des visites ministérielles ont eu lieu, de part et d’autre, tout au long de l’année.

Ces bonnes relations montrent à quel point fut visionnaire, en 1964, **la France du général de Gaulle qui, récusant la logique d’un monde bipolaire, fut le premier État occidental à nouer des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine.** Nous célébrerons l’année prochaine le 55<sup>e</sup> anniversaire de cet événement historique et permettez-moi de rappeler que, pour parvenir à ce rapprochement à l’époque si délicat, la République française avait envoyé à Pékin un négociateur de talent : Edgar Faure, un parlementaire subtil qui devint plus tard Président de l’Assemblée nationale...

Autant dire que, depuis le début, **les députés ont un rôle évident à jouer dans le renforcement de l’amitié franco-chinoise.** C’est dans cet esprit que les membres de la Grande Commission vont commencer par se pencher sur un thème de travail d’une grande actualité : **« Mondialisation, protectionnisme et multilatéralisme : la France et la Chine dans le commerce international. »**

Comme vous le savez tous, c'est un thème qui mobilise la France et je sais que la Chine y attache également la plus grande importance.

**Nos deux pays se sont engagés en faveur d'une mondialisation économique plus ouverte, plus inclusive, plus équilibrée**, afin que chacun puisse en tirer bénéfice.

La mondialisation a certes eu des effets positifs, qu'il ne faut pas sous-estimer : elle a contribué à sortir de la pauvreté des centaines de millions d'êtres humains sur toute la planète, elle a ouvert une phase de prospérité et de liberté inédites, tout en rendant possible l'expansion pacifique du commerce international.

Mais nous ne pouvons nier que **cette même mondialisation a besoin d'une vraie régulation** pour mettre fin aux dérives qui lui sont propres : déséquilibres commerciaux qui ont profondément affecté certaines régions, catastrophes naturelles et environnementales, inégalités sociales.

Notre responsabilité est donc immense : il s'agit en effet de repenser les règles de la mondialisation compte tenu de ces échecs et des transformations que nous pouvons observer actuellement. Nous appelons de nos vœux une mondialisation plus régulée, au bénéfice de tous.

**Pour y parvenir, le multilatéralisme est la voie la plus pertinente et la plus prometteuse.**

La Chine et la France, membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU, sont attachées à promouvoir la paix, la prospérité, le développement durable et la sécurité dans le monde, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Pour écarter les menaces, nous devons continuer à promouvoir sans relâche un multilatéralisme fondé sur le droit international et les normes universellement reconnues de la diplomatie. Au-delà de la simple participation au jeu multilatéral, il nous appartient de réaffirmer notre attachement à ce multilatéralisme et de le rénover.

Nos gouvernements se sont engagés dans cette démarche ; les assemblées parlementaires doivent également contribuer à cette refondation.

**De même, sur la libéralisation du commerce et la facilitation de l'investissement, nos deux pays sont tombés d'accord** sur la nécessité de poursuivre leurs efforts communs pour bâtir une économie mondiale ouverte. Il s'agit là de combattre toute forme de protectionnisme avec le souci de garantir une concurrence équitable.

Si l'organisation actuelle du commerce international n'est pas la plus efficace, prétendre résoudre les problèmes qu'elle soulève par l'unilatéralisme absolu et la guerre commerciale serait la moins bonne des réponses.

Là encore, une refondation est nécessaire. En effet, la mise en œuvre des exigences et disciplines multilatérales doit être renforcée par tous les membres de l'Organisation mondiale du Commerce.

Le travail que nous menons dans le cadre régional doit également répondre à cette exigence. À cet égard, nous devons soutenir le développement des relations commerciales et des investissements entre l'Union européenne et la Chine, sur la base des principes d'ouverture, de transparence, de concurrence équitable et des règles de l'OMC.

Vous évoquerez sans aucun doute, au cours de vos échanges, l'initiative « Une ceinture, une route » lancée par la Chine. **Ce concept des nouvelles routes de la soie, que nous saluons, doit renforcer encore le dialogue franco-chinois.**

Cette initiative couvre de nombreux domaines : infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, maritimes, technologiques. Autant de programmes qui peuvent ouvrir des perspectives dans des secteurs d'intérêt commun à nos deux pays.

C'est le cas des transports, de la gestion de l'eau et des déchets, de la ville durable, de l'économie verte. Il y a également un enjeu de connectivité entre nos pays, et plus globalement entre l'Europe et l'Asie.

**S'agissant plus précisément du commerce bilatéral franco-chinois, je me félicite du dynamisme des échanges entre nos deux pays.**

La mise en œuvre, il y a quelques semaines, du protocole sanitaire d'exportation des viandes bovines françaises constitue un bon exemple du renforcement de la coopération franco-chinoise dans le domaine agro-alimentaire.

Il reste encore des questions d'accès au marché à approfondir, nous devons poursuivre nos efforts afin de développer plus encore nos relations commerciales.

**La relation franco-chinoise dépasse d'ailleurs le seul cadre des flux commerciaux** : ce sont aussi des liens culturels, sociaux, humains qui nous unissent, qu'il s'agisse d'échanges universitaires, de manifestations artistiques ou de jumelages, que facilite la présence d'une communauté chinoise qui a su trouver sa place en France.

Nos deux pays, si différents sur bien des plans, partagent en effet le même goût pour la culture, l'art de vivre, la gastronomie, les beaux-arts, qu'appréciait déjà le jeune ZHOU Enlai quand il vécut à Paris, rue Godefroy, entre 1922 et 1924.

Enfin, je voudrais terminer en évoquant le thème de la seconde table-ronde : « **La coopération bilatérale décentralisée** », qui recèle **un immense potentiel**. Nos relations bilatérales sont intenses aussi au niveau local, puisqu'une soixantaine de collectivités territoriales françaises ont signé des partenariats avec des villes ou provinces chinoises, dans des domaines-clés : agriculture, tourisme, environnement. Autant de sujets qui seront abordés lors des prochaines assises de la coopération décentralisée franco-chinoise à Toulouse, en décembre.

Je ne citerai qu'un exemple de coopération décentralisée qui vous tiendra autant à cœur qu'à moi, monsieur le président ZHANG : **le partenariat entre ma région, la Bretagne, et la vôtre, le Shandong**. Il s'exerce dans de nombreux domaines : équipements, manifestations culturelles, économie durable, éducation, sport.

C'est en échangeant ainsi que nos deux cultures affermiront leur relation déjà ancienne et se comprendront mieux. Vous pouvez compter sur mon soutien pour avancer.

Je vous remercie.